L’édito de l’Émancipation syndicale et pédagogique n°2, octobre 2020

Elles/Ils étaient plus d’un millier à Marseille, plus de 200 à Montpellier, pour le lancement de la marche vers l’Élysée ce 19 septembre. Des marches sont aussi prévues au départ de Grenoble, pour rejoindre Lyon. A chaque étape des manifestations sont prévues. Partant aussi de Lille, du Havre, de Strasbourg et de Rennes pour converger vers Paris le 17 octobre, la mobilisation des Sans Papiers est exemplaire, alors que la pandémie de Covid-19 écrase l’actualité dans pratiquement tous les média, que le mouvement social malgré les efforts récents des entreprises en lutte contre les licenciements peine à s’extirper de cette crise sanitaire et de ses contraintes qui se prolongent.

Soutenu•es par les collectifs, les États généraux des migrations, la Marche des solidarités, plus de 230 associations et organisations dont Émancipation, elles/ils réclament la régularisation de tout•es les Sans Papiers, la fermeture des centres de rétention administrative (CRA) un logement pour toutes et tous. Cet acte 3 intervient après la manifestation à Paris le 30 mai qui avait rassemblé plus de 10 000 personnes, puis celles du 20 juin à Paris et dans toute la France qui avaient de nouveau été massives malgré les interdictions. Il rappelle que depuis la Marche pour l’égalité et contre le racisme de 1983 rien n’a vraiment changé.

Le choix du 17 octobre pour converger à Paris n’est pas anodin. C’est la date anniversaire de la manifestation du 17 octobre 1961 contre le couvre-feu imposé aux Algériens, à la suite de laquelle la police parisienne avait jeté dans la Seine des centaines de personnes, faisant peut-être près de 200 morts.

Ainsi la violence du passé colonialiste français fait écho à la violence faite aujourd’hui aux migrant•es. 200 victimes, c’est aussi le nombre terrible de personnes mortes noyées en Méditerranée pour le seul mois de septembre 2020. Alors que les flux migratoires partant d’Afrique et du Moyen-Orient vers l’Europe ne cessent de s’intensifier, les dirigeant•es de l’Union européenne, dont Macron, persistent à se barricader derrière des frontières fermées aux migrant•es mais toujours ouvertes à la circulation des marchandises et des capitaux.

En France, le nombre des “éloignements forcés” ne cesse d’augmenter, de 13 000 en 2016 à 19 000 en 2019. Sur les 13 000 personnes entassées dans le camp de Moria, pur produit de la politique migratoire européenne, le gouvernement français accepte généreusement d’en accueillir 150. La France et l’UE ont conclu à côté d’Orban le “pacte de la honte”, qui prévoit notamment un durcissement sur les renvois des migrant•es, des contrôles accrus aux frontières extérieures et une accélération des procédures. Il s’agit de mettre en place des procédures express d’expulsion aux frontières extérieures de l’UE, au mépris des droits humains élémentaires.

Plus que jamais, la mobilisation doit s’amplifier et se poursuivre au-delà du 17 octobre, pour la régularisation de toutes et tous les Sans Papiers, la fermeture des CRA, le logement pour toutes et tous, pour la liberté de circulation et d’installation.

Raymond Jousmet, 29 septembre 2020